

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 9 septembre 2019, à 20 h au 110 rue Grégoire à Henryville, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Isabelle Deland, et Jean-Sébastien Roy, sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Absents : Valérie Lafond, Léo Choquette et Michel Lord.

Également présente : Mme Geneviève Lavoie directrice générale adj. et sec.trés.adj.

La mairesse, Madame Danielle Charbonneau, ouvre la séance à 20 h10.

7003-09-2019
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Jean-Sébastien Roy appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 9 septembre 2019.

7004-09-2019
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Jean-Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

7005-09-2019
Adoption du
procès-verbal
du 5 août 2019

Il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 5 août 2019.

7006-09-2019
Adoption des
comptes à payer
du mois d'août et
ratification des
comptes déjà payés

Il est proposé par Jean-Sébastien Roy appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois d'août 2019 totalisant la somme de : 60 999.68\$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois d'août 2019 au montant de : 26,448.53\$;

Pour un total de comptes à payer de: 87,448.21\$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Geneviève Lavoie, Directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière adjointe

Période de questions

Quelques questions ont été posées.

7007-09-2019
QP 3^{ième} vers.
RIAEPHV

Considérant que la municipalité d'Henryville a adopté par sa résolution no. 6644-11-2018 les prévisions budgétaires de la RIAEPHV pour 2019;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité verse le 3^{ième} versement de la quote-part à la Régie intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville-Venise, au montant de : 38,254.00\$ tel que prévu au budget.

7008-09-2019
Paiement Enviro5
vidage et
nettoyage
digesteur

Attendu que la municipalité a reçu une facture de la compagnie Enviro 5 relative au vidage et au nettoyage du digesteur;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité s'acquitte de la facture no 32650 provenant de la compagnie Enviro 5 au montant de : 38,027.43\$.

7009-09-2019
Libération de
retenue dossier
maçonnerie
Centre récréatif

Attendu que la municipalité a donné le contrat à Marieville Construction Inc. pour le projet de construction de l'agrandissement du Centre récréatif ;

Attendu que la retenue no. 4 représentant de certificat de paiement no 12 est à acquitter puisque les travaux de maçonnerie ont été exécutés;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité verse le 12^{ième} versement au montant de : 17,936.10\$ à Marieville Construction Inc. tel que recommandé par Francis Lussier, architecte.

7010-09-2019
RIAEPHV
Modification à
l'entente

Attendu que la RIAEPHV a modifié son entente concernant l'approvisionnement en eau potable par la résolution no. 2531-201907;

Attendu que la municipalité d'Henryville doit être en accord avec cette modification à savoir : Remplacement de l'article 2 a) coûts d'exploitation par ce qui suit :

« 2a) Coûts d'exploitation / de fonctionnement :

Le salaire des employés de la Régie, les frais généraux se rapportant à l'exploitation et à l'administration du réseau inter municipal, les intérêts et l'amortissement. »

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal est en accord avec la modification de l'article 2 a de l'entente inter municipale de la RIAEPHV et autorise la mairesse et la directrice générale à signer tout document relatif à cette modification.

7011-09-2019
Paiement Icarium
Groupe conseil

Attendu que les municipalités d'Henryville et Saint-Sébastien ont fait une demande commune pour une aide financière pour la conclusion d'une entente pour les services incendie relative à l'étude d'opportunité/faisabilité au Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation;

Attendu que la municipalité d'Henryville a préparé les documents requis pour la demande de subvention;

Attendu que la municipalité d'Henryville a reçu un montant de : 8,859.\$ à titre du 1^{er} versement pour la subvention sur un montant total de : 11,074.\$;

En conséquence, il est proposé par Jean-Sébastien Roy appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement de: 5,748.75\$ représentant le 3^{ième} décompte progressif à Icarium Groupe Conseil inc. et que la municipalité expédiera la facture au net à la municipalité de Saint-Sébastien, suite à la réception de toutes les factures pour ledit projet.

7012-09-2019
Paiement
B.Frégeau 6^{ième}
décompte (TECQ)

Attendu que BFrégeau et Fils inc. a présenté une facture représentant le 6^{ième} décompte progressif au montant de : 6,891.22\$ incluant les taxes applicables pour le projet de la rue de l'Église et St-Thomas;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte le montant total de : 6,891.22\$ incluant les taxes applicables à B. Frégeau et Fils inc. représentant le décompte progressif no. 6 tel que recommandé par Charles Damian, ingénieur et surveillant de chantier pour le compte de FNX Innov.

7013-09-2019
Paiement FNX
Innov évaluation
environnemental
Rang St-Louis

Attendu que le conseil municipal par la résolution 6768-02-2019 avait demandé une soumission relative à une étude Phase 1 Environnementale pour le projet d'aqueduc dans le Rang St-Louis;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal acquitte la facture no. 372328 au montant de : 2,874.38\$ provenant de FNX Innov incluant les taxes applicables.

7014-09-2019
Paiement FNX
Innov
travaux civils
Rang St-Louis
5^{ième} décompte

Attendu que le conseil municipal par la résolution no. 6769-02-2019 a mandaté FNX-Innov pour les travaux civils-prolongement d'aqueduc du Rang Saint-Louis et qu'un 5^{ième} décompte progressif a été présenté;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte la facture no. 372536 au montant de : 1782.11\$ incluant les taxes applicables à FNX-Innov représentant le décompte progressif no. 5 tel que recommandé par Sébastien Moreau, ingénieur.

7015-09-2019
Paiement FNX
Innov
Surveillance de
chantier 7^{ème}
décompte (TECQ)

Attendu que la municipalité a donné le contrat aux Consultants S.M. inc pour la surveillance de chantier, résolution 6555-08-2018, pour le projet de réfection d'aqueduc et d'égout sur une partie de la rue de l'Église et rue St-Thomas;

Attendu que les Consultants S.M. ont été acheté par FNX Innov, lequel honore le contrat octroyé;

Attendu que FNX Innov a présenté une facture représentant le 7^{ème} décompte progressif au montant de : 1,184.24\$;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité paie la facture no. 372746 au montant de : 1,184.24\$ incluant les taxes applicables pour la surveillance de chantier à FNX Innov.

7016-09-2019
Paiement FNX
Innov
Support technique
nouvelle usine
d'eaux usées
3^{ème} décompte

Attendu que le conseil municipal par la résolution no. 6745-01-2019 a mandaté FNX-Innov pour le support technique de la réalisation des étapes préliminaires à la réalisation des travaux de construction d'une future station d'épuration commune aux deux municipalités d'Henryville et St-Sébastien et qu'un deuxième décompte progressif a été présenté;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte la facture no. 372692 au montant de : 3,185.53\$ incluant les taxes applicables à FNX-Innov représentant le décompte progressif no.3.

7017-09-2019
Demande de
remboursement
politique familiale

Attendu que trois familles ont fait des demandes de remboursement au bureau municipal en regard avec notre politique familiale pour des activités sportives;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité de rembourser trois familles pour des activités sportives : 234.75\$, 75.00\$ et 205.00\$ totalisant la somme de : 514.75\$.

Dépôt rapport du
directeur incendie

Le directeur incendie a émis un rapport verbal.

7018-09-2019
Conditions
renouvellement
ententes inter-
municipales pour
2020 PTI

Attendu que la municipalité a reçu la résolution pour le renouvellement de l'entente concernant la prévention incendie pour l'année 2020;

Attendu que le conseil municipal est en accord avec ladite résolution et maintient le même nombre d'heures qu'en 2019 soit : 160heures;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité de renouveler l'entente du préventionniste pour 2020 avec un IPC de 2.4%.

7019-09-2019
Salaire pour 2019
4 mois (Éric Lord)

Attendu que M. Alain Héту, directeur du service des incendies s'est absenté pendant une période de 4 mois suite à un accident de travail ;

Attendu que M. Éric Lord, lieutenant, a répondu à tous les appels durant l'absence de M. Alain Héту et fait rapport à ce dernier ;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité verse un montant de 2,500.\$ à M. Éric Lord en salaire, lequel montant provient d'une partie du salaire de M. Héту si ce dernier avait été au travail, et ce pour l'année 2019 ne créant aucun précédent à cette décision.

7020-09-2019
Acquittement
facture André
Méthé relative à
l'incendie
route 133

Attendu que le service incendie d'Henryville a requis les services d'André Méthé Transport inc. pour l'utilisation d'une pelle mécanique lors d'un incendie route 133 ;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte le montant de : 1,782.11\$ à André Méthé Transport Inc. et refacture le propriétaire où l'incendie a eu lieu.

7021-09-2019 Acquittement facture Excavation David Frégeau inc relative à l'incendie route 133	<p>Attendu que le service incendie d'Henryville a requis les services d'Excavation David Frégeau inc. pour l'utilisation d'une pelle et d'un fardier lors d'un incendie route 133 ;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte le montant de : 1,195.74\$ à Excavation David Frégeau Inc. et refacture le propriétaire où l'incendie a eu lieu.</p>								
7022-09-2019 Acquittement facture Entreprises Denexco relative à l'incendie route 133	<p>Attendu que le service incendie d'Henryville a requis les services des Entreprises Denexco pour le creusage d'une tranchée lors d'un incendie route 133 ;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte le montant de : 3,276.79\$ aux Entreprises Denexco et refacture le propriétaire où l'incendie a eu lieu.</p>								
7023-09-2019 Entente intermunicipale entre les municipalités d'Henryville et St- Alexandre relative aux services incendie	<p>Attendu que le conseil municipal désire faire une entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle pour la protection contre l'incendie avec la municipalité de Saint-Alexandre ;</p> <p>Attendu que ladite entente serait semblable à celle que la municipalité de Saint-Alexandre a avec la municipalité de Saint-Sébastien ;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal d'Henryville demande à la municipalité de Saint-Alexandre l'autorisation de leur présenter un projet inter municipale d'entraide en cas d'incendie.</p>								
Dépôt du rapport de l'inspecteur	Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.								
7024-09-2019 Attribution du contrat d'asphaltage	<p>Attendu que des appels d'offres pour le pavage et rechargement d'accotements ont été publiés sur le site SEAO;</p> <p>Attendu que la municipalité veut faire exécuter des travaux d'asphaltage et d'accotements sur le Rang Bord de l'eau sur 2km;</p> <p>Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu vendredi 23 août à 10:00hrs;</p> <p>Attendu que cinq soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offre et qu'une soumission n'a pu être retenue ayant été déposée après l'heure fixée du dépôt de soumission;</p> <p>En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat pour le pavage et rechargement d'accotements aux Entreprises Denexco, plus bas soumissionnaire lequel est conforme, pour un montant de 171,700.\$ excluant les taxes applicables.</p> <table border="0" style="margin-left: 40px;"> <tr> <td>Soumissionnaires : Sintra inc. :</td> <td style="text-align: right;">209,165.\$</td> </tr> <tr> <td>Les Entreprises Denexco:</td> <td style="text-align: right;">171,700.\$</td> </tr> <tr> <td>Eurovia Qué. :</td> <td style="text-align: right;">199,110.\$</td> </tr> <tr> <td>Pavage Axion:</td> <td style="text-align: right;">200,857.\$</td> </tr> </table>	Soumissionnaires : Sintra inc. :	209,165.\$	Les Entreprises Denexco:	171,700.\$	Eurovia Qué. :	199,110.\$	Pavage Axion:	200,857.\$
Soumissionnaires : Sintra inc. :	209,165.\$								
Les Entreprises Denexco:	171,700.\$								
Eurovia Qué. :	199,110.\$								
Pavage Axion:	200,857.\$								
7025-09-2019 Paiement 2^{ième} coupe débroussaillage André Paris inc.	<p>Attendu que la municipalité a donné le contrat de levée de chemins à l'entreprise André Paris par la résolution 6886-05-2019;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité défraie le 2^{ième} versement pour la deuxième coupe au montant de : 8,784.09\$ tel que soumissionné.</p>								

7026-09-2019
Paiement abat-
poussière Les
Entreprises
Bourget

Attendu que la municipalité a donné le contrat d'abat-poussière aux Entreprises Bourget par la résolution 6884-05-2019;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité défraie le montant de : 8,418.73\$ tel que présenté dans la soumission à .03449 cents /prix au litre).

7027-09-2019
Paiement Garage
M-A Trudeau
appel de service
génératrice rue
St-Georges

Attendu qu'un appel de service a été fait concernant la génératrice à la PM-2;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte la facture 3880 à Garage M-A Trudeau inc. au montant de : 656.33\$ pour le changement d'une pompe à eau sur la génératrice de la rue St-Georges.

7028-09-2019
Service incendie
Henryville/St-
Sébastien
délégation de
compétences

Attendu qu'une rencontre a eu lieu entre les municipalités d'Henryville et Saint-Sébastien concernant les services incendies;

Attendu que la municipalité de Saint-Sébastien va nous expédier une résolution concernant la préparation d'une entente pour la délégation de compétences;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville va regarder la possibilité d'accepter la délégation de compétences temporaire des services incendies de Saint-Sébastien vers la municipalité d'Henryville jusqu'à la signature de la délégation de compétence permanente.

7029-09-2019
ATS Container
services

Attendu que la municipalité a fait l'acquisition d'un conteneur dans le but de remiser les kayaks et équipements dans le cadre du projet Tourisme Haut-Richelieu;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte la facture 217306 et 218110 au montant de : 3,500.99\$ et 172.46\$ pour le cadenas pour un montant total de : 3673.45\$ provenant de ATS Container Services.

7030-09-2019
Paiement 2
traverses
piétonnières

Attendu que le conseil municipal avait donné le mandat de traverses piétonnières à Thermo-Design Inc. par la résolution no. 6663-11-2018 et que les travaux ont été exécutés tel que convenu;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité acquitte le montant de : 18,790.42\$ incluant les taxes applicables facture no. 675-19 à Thermo Design inc.

Période de
questions

Plusieurs questions ont été posées.

7031-09-2019
Levée de la séance

Sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 :22 hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Geneviève Lavoie, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Geneviève Lavoie

.....
Danielle Charbonneau
Mairesse

.....
Geneviève Lavoie, Directrice générale adj.
Secrétaire-trésorière adjointe

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».

